

Innovation, communication et impact dans l'édition de revues savantes

Document de l'Association canadienne des revues savantes

La présente proposition fait appel à des investissements dans les revues savantes canadiennes dans le but de les faire sortir de leur statut quo actuel et, pour ce faire, d'améliorer leur qualité et d'en rehausser l'efficacité par l'entremise de l'innovation. Elle repose sur les politiques des trois conseils sur le libre accès et l'appui initié par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) dans le domaine de la publication de revues. Cette demande d'investissement dans l'innovation cherche à inciter les revues savantes à cibler la participation du lectorat non seulement par l'évaluation des pairs et la révision par les auteurs, mais aussi par la conservation et la présentation par un groupe élargi de spécialistes possédant des compétences dans les secteurs numériques composés que sont le texte, l'image, le son et les liens actifs, qui constituent l'environnement actuel de la publication de revues. Cette proposition envisage de renforcer 'l'obligation de lire' à l'échelle internationale les revues canadiennes reconnues et d'amener d'autres revues canadiennes à ce niveau. La proposition d'investissement a été élaborée de façon à s'avérer profitable à l'ensemble de la communauté des chercheurs, des bailleurs de fonds de la recherche, des universités canadiennes et d'autres institutions de recherche, ainsi qu'au grand public, et à accroître la reconnaissance de la contribution qu'apporte le Canada au développement des connaissances de par le monde.

Introduction : optimiser l'impact de l'investissement dans la recherche par l'entremise de l'innovation dans les revues savantes

C'est en améliorant l'efficacité de la partie de l'infrastructure des communications savantes, représentée par les revues savantes canadiennes, que pourra être grandement augmenté l'impact social de la recherche en forte expansion entreprise au Canada. Le Canada occupe en effet une position enviable, en ce sens qu'il est en mesure de transformer l'actuel nombre de quelque 200 revues en sciences sociales et humaines, lesquelles publient environ 4000 articles par an, et peuvent déjà attirer près de 50 millions de consultations d'articles, pour en faire des activités d'édition de revues à la fois concurrentielles, à la fine pointe de la technologie, et couronnées de succès, offrant une accessibilité exceptionnelle pour un investissement modeste. Grâce à l'expansion des activités de recherche, couplée par des investissements par le CRSH dans l'appui aux revues savantes, et par la FCI dans l'infrastructure, le mode de fonctionnement des revues peut être transformé et modernisé, si cet investissement cible l'innovation, l'accessibilité et l'impact au niveau même des revues. Le Canada pourrait largement augmenter le rendement de ses investissements dans le financement de la recherche en élargissant le cadre des professionnels employés par les revues ; en débloquant des fonds et ciblant une augmentation de la part du lectorat ; en stimulant la collaboration avec des fournisseurs de logiciels de traitement de manuscrits, des indexeurs, des visualiseurs, des bibliothèques comme hébergeurs de contenu, et des analystes de l'utilisation ; et en promouvant l'interaction par l'entremise de projets de communication de la recherche de pointe tels que Implementing New Knowledge Environments (INKE), et son dérivé proposé Networked Open Social Scholarship (NOSS).

Transformation : L'élément clé de la publication

La principale contribution des éditeurs de revues savantes consiste à accroître le pouvoir de la recherche en donnant aux auteurs accès aux maisons d'édition, pairs examinateurs, rédacteurs et autres graphistes, et – par l'entremise du fonds qui est proposé – à un groupe élargi de spécialistes de l'édition numérique. Au quotidien, les éditeurs peuvent conseiller aux auteurs de soumettre un travail dans une série consacrée ayant un lectorat conséquent, en s'appuyant sur des considérations politiques fondées sur des données probantes. Les maisons d'édition peuvent ainsi aider les auteurs à avancer des idées découlant de leur recherche, mais qui ne sont pas abordées explicitement, et à adopter des pratiques émergentes, notamment de structurer leurs résumés ou encore de choisir des mots clés qui optimiseront l'attention des moteurs de recherche. Avec l'arrivée de l'édition numérique, les maquettistes, administrateurs de sites Web et professionnels de l'illustration peuvent démultiplier l'impact de la recherche par le graphisme et les médias non textuels supplémentaires. En outre, et de plus en plus, l'expérience accumulée par l'équipe de publication en ce qui concerne la diffusion du contenu pour tous les systèmes, peut déboucher sur de nouveaux moyens de cibler les lecteurs visés, et avoir pour conséquence une forte hausse de leur participation. Dans l'ensemble, et sans perdre de vue le document de Kent Anderson, qui n'est pas du tout dénué d'intérêt, intitulé "[96 Things that Publishers Do](#)", l'édition de revues savantes est transformative plutôt que transmissive. L'apport transformatif des maisons d'édition se constate davantage dans les programmes de publication de la Banque mondiale, de l'OCDE, du CRDI et d'autres ONG telles que Ithaka S+R, une organisation partenaire au dépôt institutionnel omnibus de revues savantes aux États-Unis (JSTOR). L'investissement que font ces organisations dans leur processus d'édition se concrétise par un lectorat fort important, des citations nombreuses, la réputation d'être des sources faisant autorité et offrant des documents crédibles, en plus de provoquer un changement social.

Saisir les opportunités d'innovation capitales pour les publications savantes canadiennes

Les revues savantes canadiennes ont dès le début adopté les systèmes de publication en ligne et la technologie de gestion des soumissions. Cependant, dans l'ensemble elles traînent de l'arrière alors que des innovations performantes voient rapidement le jour, notamment, ces jours-ci, l'intégration du son, de l'image et de la vidéo ; la facilitation de l'interactivité qui favorise la collaboration entre chercheurs ; la mise en application de modèles de publication spécifiques et souples de systèmes ; la création de métadonnées visant à optimiser l'attention des moteurs de recherche ; l'adoption de pratiques persistantes d'identification d'objets numériques avec augmentation du niveau de détails ; la promotion de l'inclusion dans les indexes de citations multiples ; l'utilisation de méthodes de production assurant une accessibilité constante ; la protection contre le plagiat ; le respect des mentions de la source des articles et citations ; et l'adhésion à une gamme de plus en plus vaste de normes acceptées. Ces changements en cours, couplés à une planification stratégique et technologique, et à des plans de commercialisation à l'échelle internationale, axés sur la coopération, vont créer un paysage de la connaissance particulièrement dynamique au sein duquel seules quelques-unes des revues les plus solides peuvent actuellement s'immiscer, y compris celles publiées par les Éditions Sciences Canada, l'University of Toronto Press Journals, et certaines publications affiliées à Érudit. À l'instar des grandes maisons d'édition de revues internationales, ces éditeurs comptent parmi leurs effectifs des professionnels qualifiés qui sont de véritables spécialistes capables de se pencher sur la question de la complexité et de la subtilité croissantes de l'édition en ligne.

Comment expliquer que le Canada soit à la traîne ? Parmi les grandes raisons il est bon de citer le mode de publication axé sur l'aspect rédactionnel dans le cadre duquel les rédacteurs universitaires sont détachés pour une période limitée de leurs tâches d'enseignement et de recherche, pour agir comme chef des opérations. La plupart du temps ils se contentent d'assembler une petite équipe d'étudiants diplômés – ou bien héritent d'une telle équipe – pour administrer l'examen des manuscrits ainsi que les abonnements

et la distribution, et fournir des services de tenue de livres et, plus souvent qu'autrement, assurer le travail éditorial. Certaines tâches peuvent être sous-traitées à des professionnels, principalement ce qui touche au graphisme. Nommés en raison de leur expertise dans le domaine de la rédaction, ces rédacteurs en chef, pourvus d'un mandat limité, ne connaissent rien de la technologie ou des méthodes liées à la publication et n'ont donc que peu d'intérêt ou d'aptitude à optimiser l'efficacité des divers éléments de la publication. Le montant des fonds provenant de subventions ou du marché auxquels ont accès la vaste majorité des revues canadiennes, constitue un second obstacle à l'adoption par les publications canadiennes de la technologie et des pratiques émergentes. Bien souvent, et dans le meilleur des cas, leurs ressources sont tout justes suffisantes pour survivre d'une année à l'autre. À cela vient s'ajouter un troisième obstacle, à savoir l'absence de perfectionnement professionnel accessible aux employés des revues.

Le problème de fond vient du fait que dans un monde où la capacité d'attention se fait rare, il devient de plus en plus difficile d'attirer l'attention qui revient pourtant à la bonne recherche. Ainsi, et de plus en plus souvent, pour que leurs travaux de recherche reçoivent la reconnaissance qui leur revient, les auteurs et revues sous-treatent leurs travaux à des maisons d'édition internationales de réputation et ce, pour attirer l'attention du monde entier. Pour l'essentiel, lorsqu'elles font affaire avec ces revues, les maisons d'édition en question doublent, voire même quadruplent, le prix des abonnements tout en assurant le prestige de la marque, en partie par l'entremise de grandes publications en séries, d'une production de grande qualité, et de services de commercialisation à l'échelle mondiale. Les méthodes de détermination des prix des maisons d'édition internationales limitent l'accès abordable à la connaissance, l'interdisant ainsi en quelque sorte aux personnels enseignants et étudiants des petites institutions comme les universités de la région de l'Atlantique du Canada.

Cette proposition aborde de front ce problème.

Moderniser la publication des revues savantes canadiennes

À cette fin, il convient de prendre en compte les variables suivantes :

- la valeur de la recherche dans une société moderne ;
- la qualité reconnue de la recherche et des chercheurs canadiens ;
- la quantité de recherche générée au Canada et l'augmentation de l'investissement canadien dans la recherche ;
- les politiques fédérale et provinciales en place pour la publication de livres et de périodiques au Canada ;
- l'appui actuel du CRSH aux revues sur les sciences sociales et humaines (SSH), et le fort pourcentage d'articles sur la recherche canadienne en SSH rédigés et publiés sans le soutien de subventions à la recherche ;
- les coûts importants des transactions, les difficultés d'ordre politique, et la vulnérabilité à une mauvaise administration des frais de traitement des articles pour permettre à un auteur de voir son ouvrage publié ;
- l'appui de la FCI aux logiciels de gestion des manuscrits et à l'hébergement de revues par les bibliothèques ;
- l'intérêt croissant des bibliothèques à héberger des revues ;
- les politiques des trois conseils sur l'accès libre ;
- la valeur de l'innovation, les méthodes connus de création de marques, et l'augmentation de la pénétration des marchés et de la part du lectorat ;

- l'essor de la recherche dans l'utilisation des revues, leur impact et leur accès, et, de façon plus générale,
- un environnement dynamique favorisant l'innovation dans la publication de revues.

L'ACRS propose :

1. que les bailleurs de fonds de la recherche au Canada collaborent avec les institutions d'enseignement postsecondaire pour **créer un fonds d'innovation pour les revues savantes**, qui viendra s'ajouter à l'aide déjà apportée par le CRSH, et qui prendra pour nom le Fonds sur l'innovation et l'impact des revues savantes (FIIR) ;
2. que, sous réserve de l'examen du contenu et de l'impact possible des projets proposés, le fonds en question cible au minimum les normes et pratiques relatives à la concurrence, aux comités de rédaction internationaux axés sur l'innovation, à la présentation, à la circulation et à l'accès, et que ledit fonds verse entre **deux (2) millions et trois (3) millions de dollars par an** :
 - a. à des maisons d'édition de revues savantes canadiennes sans but lucratif, ces fonds étant consacrés à des titres individuels ou en collaboration avec d'autres titres ou partenaires d'édition, pour financer l'innovation de leurs opérations, et
 - b. à l'ACRS pour qu'elle élabore et mette en œuvre, en collaboration avec des partenaires, un programme exhaustif de perfectionnement professionnel permettant de répondre aux nouveaux besoins des revues savantes canadiennes ;
3. qu'en acceptant un tel soutien, les revues savantes s'engagent à ce que la recherche qu'elles publient soit **ouvertement et publiquement accessible** dans des délais opportuns et conformément aux politiques des agences de financement de la recherche du Canada ; et
4. qu'un **montant additionnel de 250 000 dollars** par an sur cinq ans soit versé dans un fonds spécifique **d'Initiative d'engagement public** qui ciblera les activités de recherche de pointe pouvant avoir un grand attrait public au Canada, et voire même à l'étranger. Cet effort prendrait en considération les publications déjà couronnées de succès telles que *Nature* et *Science*, utiliserait les efforts journalistiques des universités pour mettre en exergue le travail du corps professoral, et tirerait profit des efforts et pratiques des réseaux populaires et sociaux.

Appendice : Proposition de Fonds sur l'innovation et l'impact des revues savantes de l'ACRS

Un paysage éditorial aux frontières les plus reculées offrant une capacité et une compétitivité accrues

Outre l'innovation et l'effort, rien ne fait obstacle à un plus grand accès à la recherche entreprise par des Canadiens, ou portant sur des thèmes canadiens, ni à son impact. Par l'entremise de la recherche au niveau communautaire, qui apporte un soutien 'sans lien de dépendance' à l'édition de revues savantes, qui est conforme à l'aide que confère le gouvernement fédéral aux livres et périodiques, et qui vient s'ajouter au programme d'Aide aux revues savantes du CRSH, le Canada est en mesure de créer un secteur de l'édition de revues sans égal, permettant aux maisons d'édition de revues de choisir un modèle de gestion qui leur donnera la possibilité d'optimiser leur mandat principal, soit de diffuser la recherche. Par la mise sur pied d'une fondation financière qui permettra aux éditeurs de revues d'améliorer leur rendement, le secteur attirera des activités de recherche de plus grande importance pouvant être présentées en insistant sur la facilité de leur compréhension. Il sera alors possible d'élargir la part du marché des publications des chercheurs canadiens et de ceux dont les activités ont un thème canadien. Grâce à l'innovation et à la formation professionnelle au sein de ce secteur en rapide croissance et de plus en plus complexe, les maisons d'éditions de revues savantes au Canada pourront passer d'opérations de

second rang à celui de stature internationale, permettant de la sorte aux investissements que fait le Canada dans la recherche d'augmenter ses profits.

Avantages pour les intervenants

L'accroissement des investissements dans l'innovation aura pour bienfait sur le plan social de créer un modèle de circulation à la fois plus solide et efficace des revues savantes, et de mieux faire connaître la recherche pertinente au Canada, tout en diminuant la nécessité pour les bibliothèques d'acheter des services d'édition étrangers à des prix exorbitants.

1. Les **maisons d'édition de revues savantes canadiennes** bénéficieront d'une fondation financière à partir de laquelle elles pourront transformer leurs opérations par l'entremise de l'innovation et mettre en place des services professionnels et concurrentiels ciblant principalement la recherche canadienne, et atteindre ainsi des normes de réputation mondiale.
2. Les **chercheurs** bénéficieront de la présence d'une série reconnue de titres de revues visant des contributions canadiennes à leur champ de travail, pouvant rehausser l'impact des manuscrits et offrir une exposition et une reconnaissance nationales et mondiales.
3. Les **universités canadiennes** bénéficieront d'une série stable, efficace et professionnelle de revues capables de publier la recherche de leur corps professoral et de leurs étudiants, et donc de les faire mieux connaître au pays et dans le monde.
4. Les **bibliothèques** bénéficieront :
 - a. d'une hausse du nombre de revues canadiennes de meilleure qualité, qu'elles pourront recommander aux chercheurs parmi les enseignants et étudiants comme étant des sources fiables de théories, de données et d'analyses ciblant les réalités canadiennes, et
 - b. de revues canadiennes possédant des ressources financières adéquates, leur permettant de continuer d'offrir de bas prix, et de se préparer à adopter un modèle de gestion axé sur le libre accès.
5. Les **baillleurs de fonds de la recherche** bénéficieront de revues nationales de meilleure qualité, examinées par des pairs, et auront l'assurance que la recherche financée par les Canadiens sera mieux diffusée dans le monde et aura un plus grand impact.

Structure du financement

Deux grands principes sous-tendent l'attribution de fonds aux maisons d'édition, à savoir les activités d'innovation entreprises pour renforcer un titre, et l'impact quantifiable, notamment la fréquence des citations, les visites des sites et lectures d'articles, l'utilisation en salle de classe, et les prix. Les revues savantes seraient encouragées à collaborer avec d'autres titres à la mise en œuvre de projets qui pourraient s'avérer bénéfiques à plus d'un seul titre.

Les fonds octroyés aux maisons d'édition pourraient être conditionnels à la volonté des récipiendaires de partager des résultats et méthodologies non-concurrentiels. L'ACRS pourrait quant à elle avoir la responsabilité de mettre à jour un site sur lequel les résultats et autres méthodologies seraient affichés. En outre, les éditeurs intéressés à avoir accès à une certaine expertise qui leur permettrait d'adopter de nouvelles pratiques d'après les résultats obtenus par d'autres, pourraient faire une demande de subvention pour le transfert de connaissances, pour une durée limitée.

L'appui qui serait apporté à une gamme d'activités serait de nature appropriée, et pourrait prendre la forme d'une série de catégories se chevauchant, par exemple :

Formation et perfectionnement professionnel

- Ateliers, séances de perfectionnement professionnel aux réunions annuelles, webinaires, mentorat, présence à des conférences de revues internationales, principalement aux É-U. et en Europe, qui incluent des présentations sur l'innovation et l'accroissement de l'impact.

Adoption de normes internationales et de pratiques offrant le meilleur rapport coût-efficacité

- Adoption des identificateurs d'objets numériques (DOI) et d'identifiants numérique ORCID, amélioration des métadonnées, description visuelle des données, compréhension fondée sur l'image, refonte de la présentation des pages pour prendre en compte les normes et pratiques internationales. La sous-traitance de tâches telles que le langage xml, pratique courante rentable, pourrait être incluse comme étant admissible.

Constitution d'équipes pour un avenir numérique

- Embaucher des personnes possédant des connaissances de l'édition numérique qui n'existent pas au sein du personnel d'une maison d'édition, par exemple : conception numérique, administration de site Web, programmation, création de contenu interactif ou encore mercatique numérique.

R&D appliquée

- Mise à l'essai de nouvelles formes de rapport d'activités de recherche, telles que multimédias, recherche et écriture en collaboration, édition itérative, métadonnées enrichies axées sur l'impact sur le lectorat.

Mercatique

- Mise en marché des revues savantes – cette activité est un véritable art qui a pour objectif de mettre sur le marché un titre connu auprès d'auteurs potentiels, le tout suivi par la promotion d'articles parmi un groupe cible de lecteurs probables. De tels buts peuvent être atteints de diverses manières :
 - * attirer des auteurs connus.
 - * cibler des thèmes qui constituent des priorités contemporaines,
 - * communiquer des renseignements professionnels susceptibles d'intéresser des auteurs et lecteurs.
 - * transmettre des commentaires aux auteurs sur l'utilisation du système,
 - * contacter les auteurs négligés,
 - * accroître l'impact de l'article par son concept, sa révision, la planification stratégique par référencement naturel, etc.

Toutes ces méthodes cherchent à attirer l'attention des auteurs et des lecteurs en ajoutant de la valeur ajoutée au travail intellectuel des auteurs.

Initiatives collectives

Une fois en place la structure encadrant l'aide publique aux éditeurs de livres et magazines, un fonds d'initiatives collectives, ciblant principalement mais pas exclusivement les associations de l'industrie, ajoutera une grande valeur par l'entremise, notamment, de la planification et de la prestation de cours de perfectionnement professionnel, la sous-traitance de connaissances pouvant être partagées avec des titres de revues intéressées, la commercialisation en groupe de revues canadiennes à des auteurs et lecteurs, la

surveillance du développement de l'industrie, la sous-traitance du travail lié au site Web, l'optimisation du moteur de recherche à partir des métadonnées, l'accent étant mis sur les titres et l'élargissement de l'utilisation et de la nature des mots clés, l'incorporation de nouvelles tâches telles que l'établissement de liens de référence sur le flux des travaux du personnel, un répertoire des personnels sous-traitants indiquant leur domaine de spécialisation, un répertoire des fournisseurs fiables de services, etc.

Montant du financement

Afin de bien faire comprendre aux revues savantes la nécessité qui est la leur de grandement augmenter leur professionnalisme et de donner au contenu des revues canadiennes un rôle concurrentiel, par rapport aux revues internationales au prix fort, le montant total du financement doit être environ du double de celui du budget actuel du CRSH (2 à 3 millions de dollars). L'Initiative d'engagement public nécessiterait par ailleurs un financement distinct de 250 000 dollars par an sur cinq (5) ans. Ce financement pourrait être revu à la baisse si les demandes n'étaient pas de qualité suffisante.

Exemples d'activités pouvant être financées

Innovation technologique (en collaboration avec les organisations de l'infrastructure) :

- Passage à l'édition axée sur le langage XML,
- Adoption du système DOI,
- Encouragements aux auteurs à créer et rendre disponibles leurs identifiants ORCID,
- Collaboration avec les auteurs à la restructuration de leurs résumés de sorte qu'ils soient indexés de façon optimale, et décrivent clairement la nature de l'étude, la théorie, la méthodologie, les résultats, conclusions et conséquences,
- Création de plugiciels pour personnaliser une opération.

Innovation au niveau de la production

- Mise à l'essai de nouveaux protocoles d'édition, tels que l'examen libre et l'édition interactive,
- Modifications destinées à renforcer l'accès.

Formation et perfectionnement professionnel continu

- Le système éducatif canadien au niveau postsecondaire délivre des diplômes à plusieurs milliers d'étudiants fort capables de fournir des services d'édition, de conception, de programmation et d'administration au niveau de base. Un programme financé de perfectionnement professionnel, incluant des possibilités d'apprentissage annuelles en personne couplées à des cours sur webinaires, et à l'assistance possible à des conférences au Canada et à l'étranger, jetterait les bases à partir desquelles l'édition des revues savantes canadiennes pourrait se transformer. Divers organismes comme l'ACRS et son AGA, sa Conférence et ses ateliers, ainsi que la Society for Scholarly Publishing, l'Association of Learned and Professional Society Publishers, le Council of Editors of Learned Journals, ou encore le Council of Science Editors et la European Association of Science Editors, constituent autant de possibilités pour mettre en relief les idées de pratiques exemplaires et la formation ciblée.

Innovation scientifique

- Embauche d'employés venant s'ajouter aux effectifs actuels chargés de la rédaction de toutes les revues, et possédant des compétences dans divers domaines tels que conception, technologie, planification stratégique, dans le but d'accroître l'impact de la revue.

- Recrutement de consultants chargés d'évaluer les opérations des maisons d'édition, et prestation de conseils sur l'adoption de nouveaux procédés de technologie et de production, ainsi que sur l'adoption de nouvelles technologies,
- Ajout de contenu visuel décrivant des idées liées aux résumés et donnant des images des données,
- Incitation à l'accès public par l'entremise, entre autres, de résumés d'activités de recherche susceptibles d'intéresser le public, l'utilisation de résumés en langage ordinaire,
- Innovation dans la conception des pages et du contenu pour en faciliter la lecture et l'interactivité,
- Incitation à de précieuses contributions autres que des articles sur des activités de recherche, par exemple rapports techniques, notes d'observation, hypothèses, commentaires,
- Amélioration à l'organisation de la vérification des références en faisant le lien avec les bases des données à des fins de contrôle de l'exactitude, etc.,
- Mise en application de procédures éthiques en matière de publication, à des fins de protection contre le plagiat, la malhonnêteté, etc.

Innovation au niveau de l'impact

- Adoption de logiciels d'analyse de l'utilisation, par exemple : Altmetrics, afin d'élaborer des stratégies pour augmenter l'impact auprès des auditoires ciblés,
- Analyse de l'impact, par exemple : quels articles attirent le plus l'attention, lesquels semblent être utilisés en salle de classe, lesquels sont les plus souvent cités, quelles différences y a-t-il entre le site de la revue et les sites partenaires secondaires, l'année de la publication, le nombre et la nature des utilisations, etc.

Innovation en matière de mercatique (déjà indiquée à la section sur la Structure du financement)

- * attirer des auteurs connus.
- * cibler des thèmes qui constituent des priorités contemporaines,
- * communiquer des renseignements professionnels susceptibles d'intéresser des auteurs et lecteurs.
- * transmettre des commentaires aux auteurs sur l'utilisation du système,
- * contacter les auteurs négligés,
- * accroître l'impact de l'article par son concept, sa révision, la planification stratégique par référencement naturel, etc.
- * sensibiliser les divers auditoires universitaires et non-universitaires marginaux.

Proposition de critères d'admissibilité

Le marché ciblé pour bénéficier d'une aide financière est celui des maisons d'édition de revues savantes à but non lucratif, qui sont la propriété de Canadiens et dont les activités éditoriales et les opérations financières sont sous le contrôle de membres de la communauté universitaire canadienne, et qui possèdent l'expertise pertinente, sont dotées d'un personnel composé d'universitaires, et comptent des comités rédactionnels actifs. En sus des titres individuels, il faudrait encourager les demandes provenant de groupes de revues, ou encore de revues et de leurs partenaires. Les requérants devraient s'appuyer sur des innovations existantes ou bien innover au-delà de ce qui se fait déjà, par exemple dans le domaine de l'infrastructure de l'édition en ligne. Les sites d'innovation seraient des revues savantes plutôt que des services fournis par d'autres. En tenant compte de ce qui précède, nous proposons les critères d'admissibilité ci-après :

1. Maisons d'édition de revues savantes à but non lucratif, ou regroupements de revues qui sont la propriété de Canadiens et dont les activités éditoriales et les opérations financières sont sous le contrôle de membres de la communauté universitaire canadienne, et qui possèdent l'expertise pertinente, sont dotées d'un personnel composé d'universitaires, et comptent des comités rédactionnels actifs :
 - a. Les comités rédactionnels compteraient au minimum sept (7) chercheurs venant d'au moins quatre (4) institutions différentes ;
 - b. Exclusions :
 - i. Revues estudiantines,
 - ii. Revues publiées et/ou contrôlées – notamment en ce qui a trait à la production de recettes – par des éditeurs ou fournisseurs de services à but lucratif,
 - iii. Revues qui ne veulent ou ne peuvent remettre un état détaillé de leurs recettes et dépenses ;
2. L'attribution du financement nécessiterait un examen de l'utilisation par le requérant de bons procédés de publication et de révision par les pairs, et une analyse de cette utilisation.
3. Les requérants admissibles doivent avoir leur siège au Canada et, dans l'ensemble, avoir un thème canadien ou un marché/lectorat primaire au Canada, et posséder un contrôle éditorial principalement canadien. Certains éléments de l'aide financière pourraient être limités aux revues ayant un lectorat à prédominance canadienne.
4. Les requérants admissibles doivent avoir publié au minimum 24 articles examinés par des pairs au cours des trois années précédentes, dont au minimum la moitié (50 %) ont pour auteurs des chercheurs qui ne font pas partie du comité éditorial.
5. Les requérants admissibles doivent remettre des états financiers précis, certifiés ou vérifiés, et détaillés, ainsi que des déclarations sur les efforts à entreprendre, y compris toutes les recettes et dépenses, contributions volontaires et obligations contractuelles.

Recommandations administratives

En sus de la représentation des parties prenantes aux organes décisionnels du fonds proposé, la connaissance du milieu de l'édition de revues dans le monde est indispensable pour que cette proposition puisse se matérialiser. À cette fin, l'ACRS recommande :

1. Que le fonds soit administré par le CRSH et que le comité de coordination soit composé :
 - a) d'universitaires possédant des connaissances et une expérience du milieu de l'édition,
 - b) de cadres supérieurs d'organes de publication tels que l'U of T Press Journals, les Éditions Sciences Canada, Érudit, et la division des services de revues du Canadian Institute for Studies in Publishing ;
 - c) de représentants de petites revues indépendantes (possédant les connaissances pertinentes) ;
 - d) de représentants de bibliothèques de recherche ayant de vastes connaissances du monde de l'édition) ;
 - e) de représentants des organes suivants ayant l'expérience du milieu de l'édition :
 - i. l'organisme subventionnaire pertinent de la recherche (CRSH), et
 - ii. les universités et institutions d'enseignement postsecondaire au Canada.
2. La majorité des fonds viendrait de subventions à des titres individuels ou à des groupes de titres, ces fonds étant versés continuellement et accordés tous les trois ans, en plus d'être liés à un programme d'innovation et de transformation dans le but d'augmenter l'élargissement et l'engagement du lectorat. Le processus d'octroi des fonds pourrait être déclenché dans les six

mois suivant les annonces par le CRSH des résultats du programme d'Aide aux revues savantes sur les fonds accordés par le Conseil.

3. Un fonds secondaire serait créé afin de permettre aux revues savantes de réagir à des « opportunités émergentes » (lequel fonds serait administré par un comité directeur représentant les revues, et deux autres sous-secteurs).
4. Durant les premières années au moins, les fonds mis à la disposition de l'ACRS serviraient à vérifier et analyser les opérations des titres de revues individuels, et à définir les niveaux réalisables de pratiques exemplaires pour toutes les revues canadiennes, ainsi qu'à inciter les revues à adopter les pratiques exemplaires canadiennes.
5. L'octroi du financement serait facilité par la technologie de l'information plutôt que par les voyages.
6. Les fonds seraient définis et formulés le plus explicitement possible de façon à réduire leurs frais d'administration.
7. Le rendement efficace/efficient serait récompensé de façon à permettre d'accumuler suffisamment de fonds pour entreprendre des projets de croissance et d'innovation d'envergure.
8. Le secrétariat chargé de l'administration du fonds s'assurerait du respect des normes et pratiques internationales, et jouerait ainsi un rôle de chef de file pour les titres individuels.

Une initiative d'engagement public

Qu'il s'agisse de *Nature* ou de *Science*, ou encore de *The New England Journal of Medicine*, de *The Economist*, il y a maintenant quelque temps de cela, du *Scientific American*, ou bien même de Quirks and Quarks du réseau CBC, la présence d'initiatives de communication sur la recherche axée sur l'auditoire dans la sphère publique, à laquelle la communauté de la recherche, les décideurs et le grand public accordent une grande attention, donne une image séduisante d'un engagement public potentiel et profond dans la recherche. La proposition avancée dans le présent document couplée à l'actuel environnement dynamique des communications, ce à quoi vient s'ajouter l'accent que mettent actuellement les universités et le gouvernement sur l'engagement public dans la recherche, sont autant d'éléments qui peuvent offrir une excellente opportunité de mettre en relief et de rehausser de façon non négligeable le profil public de la recherche du CRSH. La perception que se fait le public de la valeur de la recherche du CRSH et de sa participation à cette recherche, pourrait grandement changer dans la foulée d'une action véritable et résolue reposant sur des initiatives parallèles déjà entreprises dans d'autres pays, ou encore en conséquence d'activités exécutées par d'autres institutions à titre individuel, du besoin de compétences professionnelles, ou encore de la promotion d'autres secteurs -- littéraires, artistiques, etc. S'il est un fait que cette proposition comporte des risques élevés, il n'en est pas moins vrai aussi que les bienfaits en termes d'engagement public, pourraient bien s'avérer gigantesques.

Il est proposé que cette initiative d'engagement public bénéficie d'un financement de démarrage, et qu'une proposition exhaustive soit élaborée, dans le cadre d'un contrat, par une petite équipe composée d'universitaires et de maisons d'édition de publications commerciales, y compris – à une date ultérieure – une personne choisie par l'équipe comme éditeur susceptible. Le succès d'une telle entreprise reposerait largement sur les énergies et l'imagination d'un chef de file appuyé par des spécialistes chevronnés, entièrement dévoués au succès d'une telle publication.

Conclusion

Les revues savantes canadiennes accueillent favorablement la complexité de plus en plus grande du milieu de l'édition et ce, pour sa capacité à diffuser de plus en plus loin les connaissances, et aussi pour les opportunités interactives, et de représentation à venir, qui transformeront profondément l'expression,

la compréhension et la nature du savoir. Un appui constant au financement pourrait inciter à mettre en marge la poursuite de recettes provenant du marché et à lui préférer l'augmentation du lectorat et de son engagement, sous le signe de l'intégrité qui a toujours fait l'image de marque des publications dirigées par des universitaires. Le Canada pourrait même jouer un rôle de tout premier plan dans la promotion de bonnes pratiques touchant à la publication de revues savantes, en se fondant sur des titres d'organismes sans but lucratif. Pour ce faire, il lui faudrait regrouper l'expérimentation à la collaboration, faisant ainsi appel à l'expertise qui existe partout au pays, et qui pourrait être rapidement transférée à d'autres secteurs de l'édition et de l'engagement public.

Bien que la présente proposition cible particulièrement le secteur de la publication de revues sur les SSH, il n'y a aucune raison de croire qu'elle ne pourrait pas aussi s'appliquer à l'ensemble de la recherche universitaire et ce, dans le but de faire de la recherche canadienne une ressource publique importante de portée mondiale.

L'investissement dans la communication de la recherche canadienne, qui transforme les données en faits, théories, analyses et images crédibles, qui se distinguent sur la scène mondiale, ouvre les portes du Canada aux personnes les meilleures et les plus brillantes pour qu'elles participent à la recherche entreprise au Canada. Un tel investissement produira des bénéfices nets et non pas des dépenses nettes. Le Fonds sur l'innovation et l'impact des revues savantes se propose à jouer un rôle majeur dans la quête de ces avantages nets.

